Terms of reference coordinator de l'espace communautaire à Anvers

Mission :

Le coordinateur de l'espace communautaire est responsable de la coordination des activités et la gestion quotidienne de l'espace et des activités et travaille sous la supervision directe du directeur [illegible]

Le coordinateur assume la responsabilité générale du projet et se compose les domaines suivants :

Fonction 1 : Gestion opérationnelle

- Facilitation opérationnelle de l'espace (en collaboration avec [illegible])
- Inspection et organisation des activités [illegible] au sein d'anvers
- Organisation, [illegible], gestion, suivi et supervision quotidienne des [illegible] publics à l'espace
- Suivi des [illegible] [illegible]
- Évaluation
- Coordination et [illegible] des [illegible]
- Apporter les images de gestion propre des [illegible] [illegible]

Fonction 2 : Représentation institutionnelle

- Visibilité : Élaboration de [illegible] de [illegible], [illegible] de [illegible] participation à des [illegible], des [illegible] et [illegible], [illegible] avec le [illegible]
- Recherche et [illegible] [illegible], [illegible] [illegible]

Fonction 3 : Contrôle et suivi de la gestion financière

- Superviser et contrôler [illegible] [illegible] et la [illegible]
- Contrôle et gestion de [illegible]
- Superviser et contrôler les [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] de la